SURVILLIERS
95470

Dossier n° DP 95 604 2500016

Date de dépôt : **06/05/2025**
Demandeur : **KOY Julie**
Pour : **pose d'une pergola**
Adresse terrain : **16 rue du Gué**
95470 SURVILLIERS

DESTINATAIRE :
KOY Julie
16 rue du Gué
95470 SURVILLIERS

Vous avez déposé une déclaration préalable le 06/05/2025 pour un projet de pose d'une pergola situé 16 rue du Gué.

Vous avez reçu un courrier vous informant qu'il manquait des pièces à votre dossier. Ce courrier vous informait également que le délai d'instruction de votre dossier commencerait à courir à compter du dépôt de l'ensemble des pièces.

Vous avez déposé des pièces manquantes en Mairie le 20/06/2025. Toutefois il s'avère que ces pièces ne répondent pas en totalité à la demande qui vous a été formulée.

RAPPEL DES PIÈCES MANQUANTES OU INSUFFISANTES DANS LE DOSSIER DE DÉCLARATION PRÉALABLE

Après examen des pièces jointes à votre déclaration préalable, il s'avère que la(les) pièce(s) suivante(s) est(sont) manquante(s) ou insuffisante(s) :

- **Formulaire : Veuillez renseigner en rubrique 3.1 la localisation et les références cadastrales du terrain et préciser en rubrique 4.1 la nature des travaux.**

- **DPC2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme] : Veuillez fournir un plan de masse à l'échelle matérialisant les distances entre la pergola projetée, l'alignement et les limites séparatives latérales ;**

Je vous informe qu'en conséquence

- Votre dossier de déclaration préalable **est toujours** en attente de certaines pièces.
- le délai d'instruction de votre déclaration préalable ne commencera à courir **qu'à compter de la date de réception de la (des) pièce(s) manquante(s) par la mairie.**
- si votre dossier n'est pas complété dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la première lettre de demande de pièces, **votre déclaration fera l'objet d'une décision tacite d'opposition en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.**

Je vous prie de croire, en l'assurance de ma considération distinguée.

MAIRIE DE SURVILLIERS (VAL D'OISE)

Survilliers,
le 23 juin 2025
Pour Mme Adeline ROLDAO-MARTINS
Maire de Survilliers
Mme Nélie LECKI
Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'habitat,
la citoyenneté et les affaires juridiques.